Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212203608-20251217-DB_2025_132-DE

COMMUNE DE TRÉGUEUX
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq, le **dix-sept décembre** à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie (salle du conseil), en séance ordinaire sous la présidence de Madame Christine MÉTOIS-LE BRAS, Maire.

Membres Présents :
Mme METOIS-LE BRAS Christine, M. RAULT Alain, Mme LE GALL Isabelle, M. RAOULT Roland, Mme LE MEUR Sandra, M. BAPTISTA-SOARES Philippe, Mme BACCELLI Michèle, M. THOMAS Jean-Yves, Mme FEUNTEUN Cristina, M. ALLAND Patrick, Mme RIVET Vanessa, Mme INIZAN Solenn, M. NAVINER André, Mme LE THERIZIEN Hélène, M. PIEDERRIERE Dorian, M. HERVÉ Pascal, Mme MARC Claudine, M. KIDDEM Omar, Mme HERVE Isabelle, Mme HERNOT Martine **(dès son arrivée à 19h00 pour la question n°2025-132)**, Mme LEMAITRE Julie, M. RENAULT Gaétan.

Membres absents excusés ayant donné procuration :

M. CORMAND Yvon	a donné procuration à	M. ALLAND Patrick
Mme MACRE Amélie	a donné procuration à	Mme LE THERIZIEN Hélène

Secrétaire de séance : Mme FEUNTEUN Cristina

Assistaient également : Mme RAPENDY Laurence (DGS) et M. TOUBOULIC Thomas (DGAS)

DÉLIBÉRATION N° 2025-132

Rapporteur :Cristina FEUNTEUN, Adjointe au Maire

OBJET : FINANCES – CHANTIER CANTONAL D'INSERTION LES BRIGADES VERTES – CONVENTION D'ACTION D'INSERTION 2026

Le chantier cantonal d'insertion a été engagé , avec l'association Les Brigades Vertes en 2000 par les quatre communes du canton de Trégueux avec afin de permettre à des personnes en situation d'exclusion de s'inscrire dans une logique d'insertion sociale et professionnelle. Ce dispositif conjugue action sociale et développement local par la réalisation de travaux d'intérêt collectif concernant l'entretien et la valorisation des espaces naturels et du petit patrimoine.

Cette action est menée en collaboration avec l'association Les Brigades Vertes, l'État, le Conseil Départemental, Pôle Emploi ainsi que l'ensemble des partenaires de l'insertion professionnelle.

Le projet 2026 est construit sur la base de 8 postes dans le cadre de la mesure *« contrat à durée déterminée d'insertion »* (26h de travail hebdomadaire). La convention d'action d'insertion 2026 prévoit une durée d'intervention de 65 jours sur le territoire communal pour une participation financière de **22 432,80€** (1 869,40€/mois), soit une hausse correspondant à la hausse de leurs coûts de fonctionnement de 1,5% par rapport à 2025 (**22 100,40€**).

La participation des communes est calculée au prorata du temps de présence sur les territoires concernés.

Les membres des Brigades Vertes ont la possibilité de déjeuner au restaurant scolaire selon tarif voté par le Conseil Municipal.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212203608-20251217-DB_2025_132-DE

Le budget prévisionnel 2025 du chantier d'insertion est présenté en annexe.

Vu l'avis de la commission finances réunie le mardi 9 décembre 2025 ;

Après avoir pris connaissance du bilan des travaux réalisés en 2025 sur la Commune de Trégueux (joint en annexe) et des propositions pour l'année 2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Jean-Yves THOMAS ne prend pas part au vote)

- **AUTORISE Madame Le Maire ou son représentant à signer la convention d'action d'insertion entre l'association Les Brigades Vertes et la Commune de Trégueux pour 2026,**

- **ARRÊTE la participation financière de la Commune à hauteur de 22 432,80€ pour l'année 2026.**

A Trégueux, le 19 décembre 2025

La secrétaire de séance,

Mme FEUNTEUN Cristina

Le Maire,

Mme MÉTOIS-LE BRAS Christine